

PRÉFÈTE DE LA REGION NORMANDIE PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord Secrétariat du conseil maritime de la façade

Assemblée plénière du CMF Manche Est - mer du Nord - 27 avril 2016

Dossier des membres

Point 7 : Enquête nationale sur les opérations de dragages dans les ports de plaisance (pour information)

Le Secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche a confié au président de la Fédération française des ports de plaisance, Monsieur Pallarès, une mission nationale d'étude sur les dragages des ports de plaisance. Celui-ci a conduit, dans ce cadre, une enquête au cours de l'été et de l'automne 2015. Les résultats de cette enquête sont présentés par Monsieur Pallarès ainsi que Monsieur Piétri (mission d'enquête) aux membres du CMF Manche Est – mer du Nord à cette assemblée plénière.

L'observatoire des ports de plaisance, piloté par la « mission nationale plaisance et loisirs nautiques » de la direction des affaires maritimes (DAM/MNPLN), a questionné les ports de plaisance de métropole sur leurs projets de dragage. Les volumes, les coûts, les techniques utilisées, la composition, la valorisation et la destination des sédiments dragués, ainsi que leurs contaminants éventuels revêtent un intérêt particulier pour les services ayant à traiter les procédures concernées. Cette enquête a néanmoins relevé la faible présence de services de l'environnement dans les ports de plaisance (25 %) ainsi que le faible développement des stratégies de mutualisation entre ports voisins. Elle permet d'anticiper les besoins des acteurs portuaires et de proposer des outils d'optimisation environnementale de ces opérations.

L'enquête nationale sur les opérations de dragages dans les ports de plaisance sera mise en perspective avec les futurs schémas d'orientation des opérations de dragage et des filières de gestion des sédiments. Le Plan d'action pour le milieu marin (PAMM) prévoit d'en favoriser l'élaboration.